

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2019

Présents : JR DECOLLONGE, C DUPRE, C GOUTARD, S CHASSAGNEL, E DUCREUX, S GUILLOT, D DELORME, P MAYNAND, J FOUILLAT

Excusées : C PILON, MC GOUTON

1- Point sur l'auberge

Un nouveau contrat a été communiqué aux gérants.

2- Conseil d'école : bilan de la réunion pédagogique avec l'inspectrice le 22 Mai

5 entrées en Septembre : les petits viendront à l'école deux matinées par semaine, le mardi et le jeudi. Les enfants de janvier seront scolarisés dès la rentrée des vacances de la Toussaint et ceux de février et mars seront scolarisés à la rentrée de janvier.

Projet de liaison avec la MAM

La « grande lessive sera renouvelée » au moins deux fois

Autre projet : « Les semaines de la maternelle »

3- Travaux de la salle des fêtes

Nous allons demander un RDV avec l'architecte.

Le dossier de demande de subvention a été envoyé au Département.

4- Caisses à savon le 23 juin : même organisation que l'année dernière

5- Affaire Georget

Il manque le rapport de l'expert engagé par M Georget.

Nous avons reçu les deux autres : celui de la COR et celui de la commune, qui ne mentionnent aucune nuisance avérée.

6- Divisions et échanges parcellaires à réaliser :

- Chez Delorme : rétrocession du chemin en échange d'un espace plus conséquent sortie Route du Montmeterme (espace des conteneurs)
- Chez Laurent : le chemin sera communal jusqu'à la maison et après sera privé. en échange, création d'un sentier pédestre sur la propriété Laurent.

En attente du géomètre : décision du conseil de changer de géomètre : Capiro au bois d'Oingt ou Mme Danton à Sainte Foy l'Argentière.

En outre, il est rappelé que le dossier de cession de l'emprise de l'ancien chemin de fer est toujours en cours.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil.

7- Fonds de concours COR – Charte de partenaires.

Le conseil décide d'attendre de voir l'architecte pour prendre la délibération, en attente de pièces complémentaires, et de la décision concernant la demande de subvention déposée auprès de Département.

8- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable

Chez nous : 3,70€ par M3 TTC

4,06 € par M3 TTC en moyenne en France

14% de la facture est destinée à l'Agence de l'Eau

Eau de bonne qualité.

9- Hypothèses de composition du Conseil Communautaire 2020-2026

La répartition des sièges se fera en fonction du nombre d'habitants par commune

Les petites communes auront au moins un représentant et un suppléant

76 sièges actuellement, qui passeront à 66

Le Conseil choisi l'accord local 1qui est plus équitable pour les communes intermédiaires que le droit commun.

Voté à l'unanimité par les membres du conseil.

10- Questions diverses

- Journées du Patrimoine les 21 et 22 Septembre 2019
Aucune action organisée sur la commune à ce jour
- Programme voirie COR 2019
Route du Nazet courant juin
- Lettre d'Enedis annonçant le remplacement des compteurs commune pour des compteurs Linky
- Un usager du chemin du Grisot signale une gêne à la sortie de la D38E
Le 29 Mars 2018, une lettre a déjà été établie pour rappeler les articles 671 du code civil et suivants.
Cette lettre est restée sans effet.
La demande sera réitérée auprès du propriétaire concerné.
Le Conseil municipal demande à ce que la règlementation de hauteur soit respectée, une demande a été faite auprès de la gendarmerie pour de plus amples renseignements.
- Le devis de Christophe Fontenel est retenu pour l'installation de l'urinoir des garçons à l'école : 1178€
- Classes en 9
La commune participe au vin d'honneur : jus de fruits, chips
- Rapport 2018 de L'EPORA
Il est consultable en Mairie
- Achat d'un souffleur pour le cantonnier : approuvé à l'unanimité par le Conseil